

Capanema Pereira de Almeida, Silvia y Anaïs Fléchet, "La «démocratie raciale»: expérience brésilienne, actualité latino-américaine? Ve Congrès européen CEISAL latino-américanistes, Bruxelles, avril 2007", *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Paris, Francia, Mondes Américains, Sociétés, Circulations, Pouvoirs, XVème - XXIème siècle (MASCIPO)-UMR 8168, 18 de junio de 2007.

Consultado en:

<http://nuevomundo.revues.org/6540>

Fecha de consulta: 10/11/2011.

Mythe fondateur de l'identité brésilienne, le paradigme de la « démocratie raciale », élaboré par des intellectuels menés par Gilberto Freyre (1900-1987) pendant les années 1930, affirme l'égalité entre les citoyens indépendamment de leur appartenance ethnique¹. L'expression renvoie à l'idée de relations interethniques harmonieuses ou, pour reprendre le vocabulaire de l'époque, de « paradis racial », formulée par les voyageurs européens au XIX^e siècle, la coexistence relativement pacifique entre Blancs, Noirs et Indiens étant présentée comme une conséquence du cours particulier de la colonisation portugaise². Cependant, elle révèle également les tensions qui parcourent alors la société brésilienne comme le racisme, la permanence des structures hiérarchiques héritées du système colonial, ou le règlement de la question indienne. Définie en contrepoint du modèle ségrégationniste, la « démocratie raciale » est un horizon politique dont les déclinaisons sont multiples. Dans l'ordre pratique, l'expression désigne un ensemble de mesures, juridiques et économiques, censées assurer le fonctionnement harmonieux d'une société multiethnique. Dans l'ordre rhétorique, elle constitue un argument politique dont Getúlio Vargas a su jouer afin de créer un sentiment d'unité nationale et partant, légitimer le régime autoritaire de l'Estado Novo (1937-1945).

L'allusion à la « démocratie raciale » est devenue un lieu commun du discours politique, que cela soit dans sa version positive (apologie des relations interethniques) ou dans sa version négative (dénonciation du racisme). Au-delà du strict cadre politique, la thématique intéresse de nombreux acteurs sociaux (associations d'habitants de favelas ou d'afro-descendants, ONG, etc.), dont certains s'interrogent sur la pertinence même de l'expression. Mythe ou réalité, sous quel angle pouvons-nous analyser la « démocratie raciale » brésilienne ?

Afin de répondre à cette question, le symposium « *Démocratie raciale : expérience brésilienne, actualité latino-américaine ?* » a rassemblé 14 chercheurs en sciences humaines, venus de différentes disciplines et universités, européennes et brésiliennes, dans le cadre du v^e colloque CEISAL (Consejo Europeo de Investigaciones Sociales de América Latina), organisé à l'Université Libre de Bruxelles en avril 2007. La journée d'étude a privilégié deux axes : le premier invitait à repenser le modèle brésilien dans le contexte précis de son apparition et de ses premiers développements ; le second proposait de saisir la particularité de l'expérience brésilienne contemporaine en la comparant aux modèles de relations interethniques prévalant dans d'autres pays américains et européens.

L'étude du contexte historique offre des clés pour comprendre la « démocratie raciale » brésilienne comme une construction culturelle et politique. En effet, tout au long du xx^e siècle, le Brésil évolue d'une étique du silence, définie par l'historienne Hebe Mattos (Universidade Federal Fluminense) comme l'absence de repères raciaux dans les documents officiels et les actes publics³, à la revendication d'une identité afro et la reconnaissance officielle du racisme par l'Etat. Les travaux des différents intervenants de la matinée ont permis d'explorer ces pistes en insistant plus particulièrement sur la période dite du *pós-abolição* qui succède immédiatement à l'abolition de l'esclavage et précède la formulation de la théorie de la « démocratie raciale ». Hebe Mattos a ouvert le symposium avec la communication « Das Cores do Silêncio : racialização, memória do cativo e cidadania no Brasil (séculos XIX e XX) » qui proposait de comprendre l'évolution des « codes raciaux » au Brésil dans la longue durée en insistant sur les questions liées à la mémoire de l'esclavage, aux représentations et aux identités multiples des Noirs – raciales, sociales, professionnelles. Le travail sur les identités, l'élaboration des classifications et les stratégies mises en œuvres par les acteurs pour s'y soustraire ou y adhérer, a été poursuivi par quatre intervenants. Sílvia Capanema P. de Almeida (École des Hautes Études en Sciences Sociales) a étudié ces thématiques à propos des marins noirs et métis brésiliens au tournant des xix^e et xx^e siècle ; Benito Bisso Schmidt (Universidade Federal do Rio Grande do Sul) s'est intéressé quant à lui à l'expérience singulière de Francisco Xavier da Costa (187?-1934), un métis devenu l'une des principales figures du mouvement ouvrier de Porto Alegre à la même période. Déplaçant le curseur temporel, Vassili Rivron (École des Hautes Études en Sciences Sociales) a proposé une étude de la place accordée aux Noirs

dans la programmation de la *Rádio Nacional*, le pilier du paysage radiophonique brésilien entre 1930 et 1950. Il a pointé la contradiction entre la place accordée à la musique populaire afro-brésilienne sur les ondes, soit une version culturelle de la « démocratie raciale », et le maintien de pratiques discriminatoires à l'encontre des musiciens noirs, allant à l'encontre du principe de « démocratie raciale ». Les contradictions entre l'ordre du discours et l'ordre des pratiques sont à l'origine d'une remise en cause radicale du paradigme à partir de la fin des années 1950, analysée par Jean-Yves Mérian (Université de Rennes 2) à partir de l'itinéraire du leader noir Abdias do Nascimento (1914*).

La seconde partie de la journée d'étude a été consacrée à l'analyse des débats en cours sur la « démocratie raciale » au Brésil à l'aune du contexte international. Deux axes ont été privilégiés : l'appropriation de paradigmes de relations interethniques étrangers au Brésil et l'exportation de la « démocratie raciale » brésilienne dans le monde. Antônio Sérgio Alfredo Guimarães (Universidade de São Paulo) a analysé les modalités d'appropriation du multiculturalisme nord-américain au Brésil, dans le contexte de la mondialisation néolibérale et de l'amoindrissement du poids de l'État dans l'organisation économique et sociale du pays. Aux débats sur la pertinence des politiques de discrimination positive, le sociologue a préféré pointer le lien existant entre le néolibéralisme et le multiculturalisme, l'État étant alors un acteur parmi d'autres dans le jeu des multiples revendications identitaires. L'étude d'Elielma Ayres Machado (Pontifícia Universidade Católica Rio de Janeiro) sur la politique des quotas mise en œuvre dans les universités de Rio de Janeiro a souligné, par ailleurs, que le débat sur la question était sans commune mesure avec l'impact encore très limité de ces mesures tant sur l'accès de la population noire aux études supérieures que sur les stratégies adoptées par les étudiants noirs, un grand nombre refusant d'entrer à l'université en fonction des quotas. Paulo Bernardo Vaz et Laura Guimarães (Universidade Federal de Minas Gerais) se sont penchés, quant à eux, sur l'image des Noirs dans la publicité au Brésil, mettant à jour la permanence de stratégies visuelles discriminatoires. Pour finir, Valéria Ribeiro Corossacz (Università di Modena e Reggio Emilia) s'est interrogée sur l'évolution des classifications raciales et ethniques dans le milieu hospitalier, soulignant la faible application du principe d'autodéfinition, pourtant seul critère légal retenu par les autorités publiques.

Dernier temps du symposium, la perspective comparée a donné lieu à quatre communications. Carlos Agudelo (Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine) a présenté la récente émergence du mouvement noir Colombien, le pays présentant de nombreuses similitudes avec le Brésil, comme la condamnation du racisme dans la constitution ou l'adoption du multiculturalisme au niveau institutionnel. Aurélia Michel (Université Paris VI) s'est intéressée au cas du Mexique : en dépit de chronologie assez similaire, le mouvement indigéniste mexicain se distingue du mouvement noir brésilien par la relation marquée de la communauté à la terre et la revendication d'autonomie. Jim Cohen (Université Paris VIII) s'est interrogé sur les liens existant entre la « démocratie raciale » brésilienne, le *color blindness* et l'égalitarisme républicain français, trois figures de l'inclusion abstraite de la population noire et métisse. En guise de conclusion, Anaïs Fléchet (Université Paris 1 / CNRS) a présenté des recherches menées en collaboration avec Julie Jourdain (Université Paris IV) sur le regard porté par les voyageurs français sur la question raciale au Brésil tout au long des XIX^e et XX^e siècle. Contesté au Brésil, le mythe du paradis racial n'a pas perdu sa vigueur à l'étranger ...

Notes de bas de page

1 Sur le parcours de l'élaboration de ce concept, voir: Guimaraes, Antônio Sérgio Alfredo, « Démocratie Raciale », In *Cahiers du Brésil Contemporain*, 202, no. 49/50, p. 11-37.

2 Cf Schwartz, Lilia Moritz, *O Espéculo das Raças: cientistas, instituições e questão racial no Brasil (1870-1930)*, São Paulo, Companhia das Letras, 1993.

3 Mattos, Hebe. *Das Cores do Silêncio: os significados da liberdade no sudeste escravista*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 1998; Mattos, Hebe; Lugão, Ana Rios, *Memórias do cativo: Família, trabalho e cidadania no pós-abolição*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 2005

Pour citer cet article

Sílvia Capanema P. de Almeida et Anaïs Fléchet, « La « démocratie raciale » : expérience brésilienne, actualité latino-américaine ? Ve Congrès européen CEISAL latino-américanistes, Bruxelles, avril 2007 », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Número 7 - 2007, mis en ligne le 18 juin 2007, référence du 18 octobre 2007, disponible sur : <http://nuevomundo.revues.org/document6540.html>.

Quelques mots à propos de : [Sílvia Capanema P. de Almeida et Anaïs Fléchet](#)

Sílvia Capanema P. de Almeida est Doctorante en Histoire à l'EHESS de Paris et Anaïs Fléchet est Doctorante à l'Université Paris 1.
